CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213730** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2025

Raison sociale : BRUNELLI 2

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/11/2025

Capital : 10 000

RUE DE LA ZONE ARTISANALE DU SERROIR DU HAUT
ZAC DU SERROIR
54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAY ST CHRISTOPHE

Siret : 991 623 257 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4782310-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011428193504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011428193504

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/03/2026

Téléphone : 03 83 21 32 26 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
TOLLET FABRICE, JOEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : entreprise@brunelli.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 800 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)		29/01/2026
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement		29/01/2026
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)		29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 10:23

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E213730** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2025
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/11/2025
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAY ST CHRISTOPHE

Siret : **991 623 257 00029**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4782310-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011428193504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011428193504

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/03/2026

Raison sociale : **BRUNELLI 2**

RUE DE LA ZONE ARTISANALE DU SERROIR DU HAUT
ZAC DU SERROIR
54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Téléphone : 03 83 21 32 26 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : entreprise@brunelli.fr

Responsabilité légale :
TOLLET FABRICE, JOEL GÉRANT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/03/2026
o Isolation des combles perdus	26/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.